

Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge

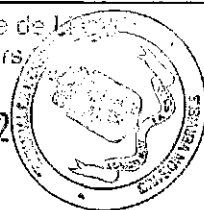


22093002

Tribunal de l'entreprise de la Région
Division Verviers

25 JUIN 2022

Le Greffier



N° d'entreprise : 0893 382 965

Nom

(en entier) : BEVALO

(en abrégé) :

Forme légale : SOCIETE COOPERATIVE A RESPONSABILITE LIMITEE

Adresse complète du siège : La Bergerie, 2 à 4970 STAVELOT

Objet de l'acte : DEMISSION/NOMINATION D'ADMINISTRATEUR ET MODIFICATION DU SIEGE SOCIAL

L'assemblée Générale Extraordinaire du 15 novembre 2021 marque son accord à l'unanimité sur :

Ordre du jour :

- 1) Démission d'un administrateur
- 2) Nomination d'un administrateur
- 3) Modification du siège social

1) L'A.G.E. acte la démission de M. BASTIN Jean-Louis de son poste de gérant

2) L'A.G.E. nomme M. BASTIN Joël au poste de gérant.

3) La gérance décide de transférer le siège social à La Vaulx Richard, 20 à 4970 STAVELOT

L'ordre du jour étant épuisé, la séance peut être clôturée.

Certifié exact,
STAVELOT, le 15 novembre 2021
BASTIN Joël, gérant

Déposé en même temps le PV de l'AGE du 15/11/2021

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 02/08/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).